

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignantes présentes : Mmes Lévy, Ravenel, Derouet et Roussin.
- ✓ Elus : M. Duchemin (Le Tourneur), M. Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine).
Mme Bihel, Mme Forest, M De Dryver, Mme Dewitte, Mme Fergant, Mme Guérin,
- ✓ Parents élus : Mme Richard, Mme Langella
- ✓ Invités : Mme Gruchet.
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Ravenel, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes excusées : Mme Boutry, M. Uhel
- ✓ Elu excusé : M. Maizeray C. (Montamy)
- ✓ Parents élus : Mme Courtinier, Mme Rousseau, M. Maizeray, Mme Falguières
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy C.

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 19h30 et s'est achevée à 21h40.
- ✓ Présentation de chaque membre du conseil.
- ✓ Elections des parents d'élèves : 55,02% de parents ont participé au vote (soit près de 10% de moins que l'an passé). 115 suffrages exprimés dont 11 bulletins blancs. La liste de 12 parents d'élèves a été élue.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

✓ Règlement intérieur :

Certains points ont été modifiés :

- Le point 3d et 3e : Objets interdits (billes, écharpes, foulards)

Les changements ont été adoptés à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

Effectifs: Les enfants sont de plus en plus nombreux à la restauration. Outre la question primordiale du bien-être des enfants, l'effectif de cette année pose un réel problème. Les services sont plus longs. Par ailleurs, certains enfants du 2^{ème} service sont obligés d'attendre que les tables soient desservies avant de pouvoir s'asseoir. Les enfants du deuxième service sortent dans la cour vers 13h35 (ils n'ont plus que 10mn de pause). Cette question va être soulevée lors d'une réunion avec M. Declomesnil le 14/11. M. Deliquaire propose qu'une réunion soit organisée, pour que les représentants de cantine de chaque site exposent leur fonctionnement.

Toilettes: Des nouveaux systèmes de fermeture ont été installés, cela permet à un plus grand nombre d'enfants de s'enfermer mais certains n'osent pas car la peur de la fermeture reste présente.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 22

MS : 22

GS : 17

CP : 22

CE1 : 18

CE2 : 17

CM1 : 20

CM2 : 16

Total = 154 élèves (à ce jour)

Mme Rouxel ajoute que la prévision pour les PS l'an prochain est de 21 élèves, des arrivées sont prévues cette année moins les 16 CM2, le nombre d'élèves devrait être encore en augmentation à la rentrée prochaine (164 élèves).

Aux vues des effectifs, la directrice alerte sur le fait qu'il y aura sans doute une ouverture mais interroge les élus sur les locaux. M Deliquaire explique qu'il ne pourra évidemment pas avoir de construction en dur pour l'année prochaine et dit qu'éventuellement un préfabriqué pourrait être amené, ce qui serait une solution plus confortable que la salle informatique.

Les élus et les parents élus se proposent d'écrire un courrier à l'Inspection afin d'alerter sur cette hausse d'effectifs.

b. Les rythmes scolaires

Concernant les rythmes scolaires, Mme Rouxel donne la parole à M.Deliquaire.

Les élus ont une réunion avec les responsables des activités afin de faire un bilan du rythme de la semaine à 4 jours et demi et auront une réunion le 8 novembre, afin de s'interroger sur le fonctionnement pour l'année prochaine en sachant que les aides de l'Etat devraient être reconduites pour un an.

Elle explique, que de leur côté, les enseignantes préfèrent repasser en semaine à 4 jours car les enfants sont épuisés en fin de semaine. Et cette journée n'est pas bénéfique pour eux. Elles ont conscience que les horaires seront modifiés le soir pour que tous les enfants puissent manger tranquillement le midi.

✓ Le conseil d'élèves

Etant donné l'heure du conseil, nous n'avons pas souhaité faire participer les délégués de classe.

Présentation :

- rappel du fonctionnement du conseil d'élèves (conseil dans les classes puis une fois par période, conseil des délégués de chaque classe).
- budget alloué par la coopérative (300 euros : 50 euros par classe).
- matériel commandé (ballons, cerceaux, cordes).
- la répartition de l'utilisation du terrain aux récréations a été revue (un nouveau tableau sera affiché dans la cour).
- demande de table pour dessiner, d'un tableau avec des craies, d'un bac à sable dans le jardin. M. Deliquaire pense qu'il serait peut-être possible de récupérer un tableau quelque part ou d'en fabriquer un avec de la peinture spéciale.

Les enseignantes en profitent pour soulever à nouveau l'idée d'installer un bac à sable dans la cour pour les maternelles, bac qui serait en hauteur.

M. Deliquaire propose que la demande soit faite lors des demandes d'investissement pour l'an prochain.

c. Bilan des évaluations CP/CE2 :

Les élèves de CP et CE2 ont passé des évaluations nationales en période 1. Le livret CP était un livret national et obligatoire alors que les évaluations CE2 étaient facultatives et départementales.

Pour les CP :

En français, 6 élèves sur 22 ont obtenu moins de 70% de réussite et en mathématiques 3 élèves sur 22 ont obtenu moins de 70%. Après analyse des résultats, il s'avère qu'en mathématiques, l'exercice le moins bien réussi est celui de l'algorithme (qui n'est pas travaillé de la même façon en GS) ainsi qu'un exercice sur les positions (deuxième, troisième...).

En français, les exercices qui ont posé des difficultés sont la reconnaissance de la majuscule, les syllabes complexes (on), l'écriture de certaines cursives (non vu en GS), les lettres de l'alphabet (le système de notation est trop sévère).

Pour les CE2 :

Il y a eu 69,3% de réussite en étude de la langue et 74,6% en mathématiques. Une analyse a également été faite.

A partir de ces évaluations, des aides vont être mises en place (PPRE, demande RASED, prise en charge en APC).

Bien que notre école ne soit pas prioritaire pour la 4^{ème} année consécutive pour l'intervention du RASED, nous communiquerons tout de même nos demandes d'aides (pédagogiques ou psychologiques), si toutefois à un moment dans l'année pour une période, l'intervention du RASED pouvait être accordée.

Mme Peralta (rattachée à Campeaux) est toujours l'enseignante référente du réseau d'aides pour la partie pédagogique et M. Swertvaegher est le psychologue scolaire.

d. Projets de l'année

Une personne en service civique a été recrutée par l'Education Nationale pour participer à nos projets et notamment mettre en place un logiciel de prêt pour notre bibliothèque de classe. C'est Mme Charlotte Derouet, elle commence le mercredi 8 novembre jusqu'au 5 juillet 2018. Dans un premier temps, elle sera présente les mercredis, jeudis et vendredis puis à partir de mars, du lundi au vendredi.

✓ CM1 / CM2 :

- Sortie scolaire avec nuitée : Bayeux, Port en Bessin, Colleville/Mer (fin mai/juin).
- Théâtre St Lô.

- Projet cartes postales à envoyer dans tous les départements.

La directrice demande une subvention à l'APE pour le voyage, qui concernera tous les CM1 et CM2 de l'école, elle précise que la coopérative participera. Elle interroge les parents à propos du montant de la participation qui peut être demandée aux familles. La somme de 20euros est retenue.

✓ MS/GS :

- projet correspondance avec Campeaux.

✓ Projets communs :

De la PS au CE1 : Cinéma le mardi 14 novembre à Aunay sur Odon : Le vent dans les roseaux.

Du CE2 au CM2 : Spectacle sur le handicap « T'as vu comment il est ou la voix du crapaud » le vendredi 13 octobre à l'école en partenariat avec le CLAC.

CE2/CM1 : Cinéma à Vire le 21 novembre « Ma vie de courgette ».

Semaine du goût : cette année encore, toutes les classes ont participé à la semaine du goût en réalisant des ateliers cuisine. Des échanges entre les classes ont été organisés. Pour clôturer ce travail, nous avons lancé le projet du livre de recettes.

Le jardin : Malgré le temps, nous avons réinvesti le jardin pendant cette 1^{ère} période : récolte de fruits, de fleurs, de graines, entretien des buttes... Nous allons bientôt planter des bulbes. Mme Rouxel demande à M. Duchemin où en est le projet du city-stade : les travaux commenceront le 1^{er} semestre 2018.

Une réunion pour fixer le lieu du city-Stade aura lieu le 24 novembre afin de trouver un terrain d'entente qui satisfasse tout le monde.

Le carnaval est prévu le samedi 24 mars matin en thème libre.

Prêt d'œuvres au mois de mars : les classes travailleront à partir des œuvres d'un artiste.

La fête des jonquilles doit avoir lieu le 1^{er} avril.

Théâtre : Chaque classe se rendra au théâtre (St-Lô, Vire ou Caen).

Natation : Les CP-CE1-CE2 iront à la piscine de Vire en période 4, 2 fois par semaine. Le coût est intégralement pris en charge par la commune de Souleuvre en Bocage. Pendant ces temps les GS et les CM1 seront pris en charge avec l'enseignante qui ne se déplacera pas.

e. Goûter de Noël

Du fait des effectifs en hausse, nous ne ferons pas le spectacle de Noël, comme d'habitude.

Se reporter au mot dans les cahiers de liaison.

L'APE va faire un marché de Noël dans la salle des fêtes.

Nous sommes à la recherche d'un père Noël !

f. Coopérative scolaire

Mme Roussin a repris la gestion de la coopérative.

Pour rappel : des entreprises ou artisans peuvent faire un don à la coopérative. En échange, un document CERFA est remis pour déduction fiscale par l'OCCE.

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Mme Rouxel encadrera les activités USEP grâce aux parents bénévoles et à Fabienne Martin (pour transporter et encadrer des ateliers sur place). Les enfants concernés sont les élèves de cycle 3 et de CE2. Il y a 22 élèves qui demandent une licence. Le coût des licences est pris en charge par l'A.P.E ainsi que le transport à Trouville (Useplage).

Les rencontres sont :

- 13/12 : Sports innovants, Val de Vire Vire,
- 24/01 : Tennis de table, salle de Vire,
- 25/04 : Triathlon, piscine de Vire (natation, course, roller),
- 23/05 : P'tit tour USEP, à vélos à Vire,
- 20/06 : USEP Plage à Trouville.

Nous aimerions avec Fabienne, que tous les élèves aient passé leur test anti-panique pour pouvoir participer à la sortie zodiac et au canoé. Nous allons essayer d'organiser une session avec une piscine un mercredi après-midi. Les enfants licenciés de CM1-CM2 seront exceptionnellement autorisés à participer à la journée complète.

b- Activités péri-scolaires :

Ce point a été abordé avec les rythmes, Mme Gruchet propose que des activités continuent sous un autre mode de fonctionnement, même si le rythme repasse à 4 jours (un soir ou le midi ou autre).

c- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

La directrice rappelle ce qu'est le CLAS : dispositif ayant pour but d'accompagner les enfants dans leur scolarité (30 mn d'aide aux leçons avec insistance sur la méthodologie) et ensuite projets avec les enfants (partir de ce que les enfants veulent faire et en fonction des compétences du personnel encadrant).

Ce temps débute le vendredi soir, à partir de cette période.

d- APE

Les actions prévues sont :

- la soirée le 10 février avec une tombola,
- la grille de Noël et le marché de Noël.
- la grille de la fête des mères avec une plante à gagner.
- le vide-grenier le 10 juin.

L'équipe enseignante remercie l'APE et les parents pour l'achat de jeux pour chaque classe, en ce début d'année.

5) Sécurité et équipements :

Un exercice incendie a été effectué le 22/09, il s'est globalement bien passé. Les enfants étaient prévenus, un exercice inopiné sera effectué plus tard dans l'année.

PPMS/intrusion : un exercice va avoir lieu durant cette période.

Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sureté.

Durant les grandes vacances scolaires, un local à vélos a été construit. Il nous est très utile et très fonctionnel. Nous pourrions y stocker les bottes pour le jardin. **Nous sommes preneurs de toutes tailles de bottes.**

Durant ces vacances, le tracé pour les vélos a été fait sur le nouvel espace bitumé.

Nous remercions la commune nouvelle.

Les enseignantes remercient également la commune nouvelle, pour les différents équipements dans les classes : bancs, tableau, tapis, table...et l'achat prochainement de deux vidéoprojecteurs.

M. Deliquaire va relancer la commune nouvelle pour qu'une maintenance des ordinateurs ait lieu assez rapidement.